

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 06202
Numéro SIREN : 351 329 503
Nom ou dénomination : EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 18/12/2018 sous le numéro de dépôt 119406

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 18-12-2018

N° DE DEPOT : 119406

N° GESTION : 2007B06202

N° SIREN : 351329503

DENOMINATION : EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE

ADRESSE : 20 rue Brunel 75017 Paris

MILLESIME : 2018

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

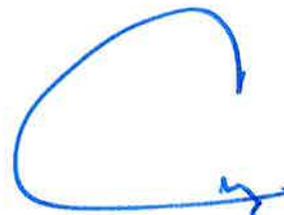
SAS EXPONENS Conseil et Expertise

20 rue Brunel
75017 PARIS
Siren : 351329503



Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'ordre de PARIS

 CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL



75011 PARIS

Tel : 0149295510

 **Sommaire****1. Comptes annuels et Annexe**

Comptes annuels	2
<i>Bilan actif</i>	3
<i>Bilan passif</i>	4
<i>Compte de résultat</i>	5
<i>Compte de résultat (suite)</i>	6
Annexe	8
<i>Règles et méthodes comptables</i>	9
<i>Autres éléments significatifs</i>	12
<i>Notes sur le bilan</i>	13
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	26
<i>Autres informations</i>	29
<i>Tableau des cinq derniers exercices</i>	33

PLAQUETTE EXPONENS

2018

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

Comptes annuels



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2018	Net 31/08/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	179 161	153 637	25 524	9 387
Fonds commercial (1)	5 408 611		5 408 611	5 391 551
Autres immobilisations incorporelles	5 361 900		5 361 900	5 361 900
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 661 614	1 843 867	817 747	885 222
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	113 025		113 025	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	12 980 821		12 980 821	8 025 917
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	177 688		177 688	2 692
Prêts	5 884		5 884	5 884
Autres immobilisations financières	354 553	3 422	351 131	313 010
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	27 243 257	2 000 925	25 242 332	19 995 563
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	64 000	64 000		
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 600 262	802 052	8 798 211	7 866 088
Autres créances	1 095 500		1 095 500	707 807
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	915		915	915
Disponibilités	1 353 716		1 353 716	2 148 627
Charges constatées d'avance (3)	448 051		448 051	344 709
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 562 444	666 052	11 696 392	11 066 143
Frais d'émission d'emprunt à étaler	52 426		52 426	21 277
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	39 858 126	2 866 977	36 991 149	31 084 984
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			857 990	802 065

Bilan passif

	31/08/2018	31/08/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 500 000	5 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 516 847	1 918 133
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	520 000	520 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 224 827	4 600 000
Report à nouveau	384	2 310
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	752 729	1 218 073
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	43 153	13 222
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 557 939	13 471 739
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	9 000	9 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 000	9 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 737 659	5 413 954
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 206 129	5 764 448
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 183 689	1 059 726
Dettes fiscales et sociales	4 514 748	4 646 955
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	300	7 935
Autres dettes	99 683	88 073
Produits constatés d'avance (1)	682 001	623 154
TOTAL DETTES	22 424 210	17 804 244
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	36 991 149	31 084 984
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 238 742	4 418 463
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 185 468	13 185 781
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 476	738
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/08/2018	31/08/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	27 143 543	25 247 459
Chiffre d'affaires net	27 143 543	25 247 459
Dont à l'exportation	872 600	715 044
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	20 619	23 933
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	166 768	207 630
Autres produits	12 330	9 595
Total I	27 343 260	25 488 617
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	11 441 151	9 519 302
Impôts, taxes et versements assimilés	669 158	551 757
Salaires et traitements	9 402 354	8 924 748
Charges sociales	4 331 098	4 051 065
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	285 490	232 327
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	151 797	142 518
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	32 054	88 738
Total II	26 313 103	23 510 454
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 030 156	1 978 163
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 060	1 823
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		400
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 060	2 223
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 245	60
Intérêts et charges assimilées (4)	149 663	105 542
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	150 908	105 602
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-149 849	-103 379
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	880 308	1 874 784

Compte de résultat (suite)

	31/08/2018	31/08/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		9 000
Sur opérations en capital	71 842	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		11 005
Total produits exceptionnels (VII)	71 842	20 005
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		-11 272
Sur opérations en capital	7 773	9 641
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	29 931	16 222
Total charges exceptionnelles (VIII)	37 704	14 591
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	34 139	5 413
Participation des salariés aux résultats (IX)		128 784
Impôts sur les bénéfices (X)	161 717	533 340
Total des produits (I+II+V+VII)	27 416 161	25 510 845
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	26 663 432	24 292 771
BENEFICE OU PERTE	752 729	1 218 073
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	408	1 069
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	84 513	51 099

PLAQUETTE EXPONENS

2018

Période du 01/09/2017 au 31/08/2018

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXPONENS Conseil et Expertise

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 36 991 149 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 752 729 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 ainsi que par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour une meilleure compréhension des comptes annuels présentés, les modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après lorsque :

- Un choix est offert par la législation
- Une exception prévue par les textes est utilisée,
- L'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- Il est dérogé aux prescriptions comptables.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques figurants au bilan d'ouverture de l'exercice au poste "fonds commercial" ont été reclassés dans un compte spécifique : 2081 "Mali de fusion sur actif incorporel", et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans - Linéaire
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans - Linéaire
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans - Linéaire / Dégressif
- * Matériel informatique : 3 ans - Dégressif
- * Mobilier : 3 à 10 ans - Linéaire

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précis quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Le montant des provisions pour risques s'élève à 9.000€ au 31/08/2018. Il traduit le risque lié à la mise en cause de notre responsabilité civile professionnelle initiée par 3 de nos clients.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise. Il s'agit notamment de provisions pour litiges à caractères exceptionnels, d'opérations de cessions d'immobilisation ainsi que de diverses régularisations à caractère exceptionnel.

Engagement de retraite

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes dont la société EXPONENS Conseil et Expertise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28/02/2013 confirmée par la note d'information de la CNCC datée du 23/05/2013, le montant du CICE, calculé sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1er janvier 2013 est comptabilisé au débit d'un sous-compte du compte 44 « Etat et autres collectivités publiques » et au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « charges de personnel ».

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés d0 au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Au 31/08/2018, le montant du CICE comptabilisé au débit du compte 44 « Etat et autres collectivités publiques » s'élève à 429.440 euros. Sur l'exercice, le montant comptabilisé au crédit du compte 64 « charges de personnel » s'établit à 239.976 euros.

Autres éléments significatifs

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Acquisition en date du 4 septembre 2017 de :

- 50% du capital de la société EXPONENS Audit Stratégie Conseil
- 100% du capital de la société EXPONENS Conseil d'Expert
- 100% du capital de la société EXPONENS Soderec.

Les trois sociétés sont situées à Bourg La Reine

Acquisition de 50,36% du capital de la société EXPONENS Sefigec, située à Versailles, en date du 17 novembre 2017.

Augmentation du capital de la société en date du 18 décembre 2017 par la création de 2.594 actions en rémunération de l'apport de Monsieur Pierre TOBELEM de 50% des titres de la société EXPONENS Audit Stratégie Conseil.

Augmentation du capital de la société en date du 18 décembre 2017 par la création de 4.976 actions en rémunération de l'apport de la société AFITEX et Monsieur Nicolas YAKOUBOWITCH de 49,64% des titres de la société EXPONENS Sefigec.

Acquisition de 100% du capital de la société EXPONENS Solutions à la société PATRIXIA en date du 1er février 2018.

Acquisition de 100% du capital de la société EXPONENS Evoliance, située à Saint Maur des Fossés en date du 9 juillet 2018.

Prise de participation à hauteur de 8,16% dans le capital de la société My Unisoft en date du 20 juillet 2018 et souscription, à la même date, à l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires à hauteur de 174.966 euros, soit 9.722 obligations convertibles d'un montant unitaire de 18 euros.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'assemblée générale du 18 décembre 2017 a autorisé la dissolution sans liquidation de la société EXPONENS Audit Stratégie Conseil et la transmission universelle de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise. Toutes les opérations effectuées par EXPONENS Audit Stratégie Conseil depuis le 1er septembre 2017 tant pour ce qui concerne l'actif que le passif ont été réputées être effectuées pour le compte de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

L'assemblée générale du 18 décembre 2017 a autorisé la dissolution sans liquidation de la société SAS JEAN MARC RAIMBAULT et la transmission universelle de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise. Toutes les opérations effectuées par la SAS JEAN MARC RAIMBAULT depuis le 1er septembre 2017 tant pour ce qui concerne l'actif que le passif ont été réputées être effectuées pour le compte de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

L'assemblée générale du 18 décembre 2017 a autorisé la dissolution sans liquidation de la société SAS MCG et la transmission universelle de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise. Toutes les opérations effectuées par la SAS MCG depuis le 1er septembre 2017 tant pour ce qui concerne l'actif que le passif ont été réputées être effectuées pour le compte de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

Autres éléments significatifs

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 391 551	17 060		5 408 611
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 488 821	52 240		5 541 061
Immobilisations incorporelles	10 880 372	69 300		10 949 672
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	1 122 426	64 390	93 445	1 093 370
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 338 721	238 606	9 083	1 568 244
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		113 025		113 025
Immobilisations corporelles	2 461 147	416 021	102 529	2 774 639
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	8 025 917	6 100 664	1 145 760	12 980 821
- Autres titres immobilisés	2 692	174 996		177 688
- Prêts et autres immobilisations financières	321 071	478 450	439 084	360 437
Immobilisations financières	8 349 680	6 754 110	1 584 844	13 518 946
ACTIF IMMOBILISE	21 691 199	7 239 431	1 687 373	27 243 257

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	29 260	299 558	4 637 562	4 966 380
Apports	40 040	116 463	2 116 546	2 273 051
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	69 300	416 021	6 754 110	7 239 431
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			1 584 844	1 584 844
Scissions				
Mises hors service		102 529		102 529
Diminutions de l'exercice		102 529	1 584 844	1 687 373

Figurent au poste "Cessions d'immobilisations financières" :

L'annulation des titres des sociétés ayant fait l'objet, au cours de l'exercice clos le 31/08/2018, d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise, pour un montant total de - 5.915.377,48 euros

La comptabilisation des mali de fusions sur actifs financiers dégagés lors des mêmes transmissions universelles de patrimoine, pour un montant total de 4.769.617,43 euros

Parmi les acquisitions principales de l'exercice :

- Titres EXPONENS Evoliance : 1 711 167 euros
- Titres EXPONENS Audit Stratégie Conseil : 275 397 euros
- Titres EXPONENS Conseil d'Expert : 683 038 euros
- Titres EXPONENS Soderec : 540 108 euros
- Titres EXPONENS Sefigec : 564 408 euros
- Titres My Unisoft SAS : 199 998 euros
- Obligations Convertibles My Unisoft : 174 996 euros
- Aménagement Locaux Chatillon (immo en cours) : 113 025 euros
- Titres EXPONENS Solutions : 10 000 euros

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2018
Éléments achetés	4 719 839
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	688 772
Total	5 408 611

Il s'agit de clientèles acquises par la société ou transmises par voie de regroupement de sociétés.

Le montant des éléments reçus en apport sur l'exercice correspond à la clientèle figurant au bilan des sociétés EXPONENS Synergie Audit et EXPONENS Audit Stratégie Conseil transmise par l'effet de la transmission universelle de patrimoine de celles-ci au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques figurant au bilan d'ouverture de l'exercice clos le 31/08/2017 au poste « fonds commercial » ont été reclassés dans un compte spécifique : 2081 « Mali de fusion sur actif incorporel », et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Conformément au PCG (art 745-5 et 745-6), les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoines font l'objet d'une affectation aux différents éléments d'actifs apportés et sont inscrits dans des sous-comptes spécifiques des comptes relatifs à ces actifs :

- compte 2081 «Mali de fusion sur actifs incorporels»;
- compte 2187 «Mali de fusion sur actifs corporels»;
- compte 278 «Mali de fusion sur actifs financiers»;
- compte 4781 «Mali de fusion sur actif circulant».

Lorsque la valeur d'inventaire de la clientèle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage de la clientèle appréciée en fonction du chiffre d'affaires selon les modalités retenues pour la valorisation des cessions de parts sociales entre associés conformément au règlement intérieur de la société.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les frais financiers liés à l'acquisition des titres sont intégrés à leur coût d'entrée au bilan.

À la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne est appréciée sur la base, par exemple :

- Des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir,
- Des multiples de résultats (exploitation, courant, consolidés) en fonction de la spécificité de chaque entité, de l'évolution du marché...

À compter de l'exercice ouvert au 01/09/2017, le mali dégagé lors des opérations de transmission universelle du patrimoine et rattachable à des éléments d'actifs financiers apportés est inscrit dans le compte "278 : Mali de fusion sur actifs financiers" et figure au poste "Autres participations" pour un montant de 4.769.617,43 euro au 31/08/2018.

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS EXPONENS Raimbault Chaugn	200	3 580	100,00	2 022	2 022			2 944	278	
SASU EXPONENS Conseil d'Expert	59	651	100,00	864	864			1 092	31	
SAS APRECIALIS	300	368	100,00	1 439	1 439			912	47	
SAS EV FINANCE	1	-4	66,00	1	1				-5	
SAS EXPONENS Sefigec	400	95	100,00	1 093	1 093			1 087	242	
SAS SOXIA	30	255	100,00	46	46			943	114	
SASU EXPONENS Soderac	61	763	100,00	823	823			614	79	
SASU EXPONENS Solutions	10		100,00	10	10			31	18	
SAS EXPONENS Evoliance	1 400	342	100,00	1 711	1 711	60		2 073	73	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

La prise de participation d'un montant de 199.998 euros dans le capital de la SAS My Unisoft figure sur la ligne "Autres participations françaisea".

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	117 534	36 103		153 637
Immobilisations incorporelles	117 534	36 103		153 637
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	655 918	141 445	86 132	711 231
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	920 007	221 713	9 083	1 132 636
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 575 925	363 157	95 216	1 843 867
ACTIF IMMOBILISE	1 693 459	399 260	95 216	1 997 503

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 504 250 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 884		5 884
Autres	354 553		354 553
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 600 262	8 742 272	857 990
Autres	1 095 500	1 095 500	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	448 051	448 051	
Total	11 504 250	10 285 823	1 218 427
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Le montant des créances clients, dites « douteuses », est de 857.990,14 euros TTC. Ce montant global est déprécié, par voie de provision, à hauteur de 802.051,83 euros à la clôture de l'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	815 174
Fae sociétés liées	1 398 847
Fournisseurs - RRR à obtenir	72 677
Avoirs à recevoir	11 233
Personnel - produits à recevoir	24 501
Charges sociales - produits à recevoir	10 903
Total	2 333 336

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	2 177	1 245		3 422
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	818 850	151 797	104 395	866 052
Total	820 827	153 042	104 395	869 474
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		151 797	104 395	
Financières		1 245		
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation pour créances clients douteuses	802 052
Acomptes versés sur commandes	64 000
TOTAL	866 052

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 5 500 000,00 euros décomposé en 199 699 titres d'une valeur nominale de 27,54 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	192 131	27,06
Titres émis pendant l'exercice	7 568	27,54
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	199 699	27,54

Augmentation du capital de la société par la création de 2.594 actions en rémunération de l'apport de Monsieur Pierre TOBELEM de 50% des titres de la société EXPONENS Audit Stratégis Conseil.

Augmentation du capital de la société par la création de 4.974 actions en rémunération de l'apport de la société AFITEX et Monsieur Nicolas YAKOUBOWITCH de 49,64% des titres de la société EXPONENS Sefigec.

Augmentation du capital social de la société par incorporation d'une somme de 95.173,09 euros prélevée sur la réserve facultative, par élévation de la valeur nominale des actions.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 18/12/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	2 310
Résultat de l'exercice précédent	1 218 073
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 220 384
Affectations aux réserves	720 000
Distributions	500 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	384
Total des affectations	1 220 384

L'assemblée générale du 18 décembre 2017 a décidé la distribution d'un dividende pour un montant total de 500.000€

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2018
Capital	5 200 000		300 000		5 500 000
Primes d'émission	1 918 133		598 713		2 516 847
Réserve légale	520 000				520 000
Réserves générales	4 600 000	720 000	720 000	95 173	5 224 827
Report à Nouveau	2 310	384	384	2 310	384
Résultat de l'exercice	1 218 073	-1 218 073	752 729	1 218 073	752 729
Dividendes		500 000			
Provisions réglementées	13 222		29 931		43 153
Total Capitaux Propres	13 471 739	2 310	2 401 757	1 315 557	14 557 939

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	13 222	29 931		43 153
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	13 222	29 931		43 153
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		29 931		

Les honoraires d'intermédiaires relatifs à l'acquisition des Titres EXPONENS Raimbault Chaugny, 100.000 euros, sont intégrés à l'actif à la valeur des titres.

Ceux-ci font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une durée de 5 années à compter du 3 janvier 2017.

Les honoraires d'intermédiaires relatifs à l'acquisition des Titres des sociétés EXPONENS Conseil d'Expert et EXPONENS Soderec, 65.000 euros, sont intégrés à l'actif à la valeur des titres.

Ceux-ci font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une durée de 5 années à compter du 26 novembre 2017.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	9 000				9 000
Total	9 000				9 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provisions pour risques

Le montant de ces provisions s'élève à 9.000 euros au 31 août 2018. Il traduit le risque lié à la mise en cause par 3 clients de la responsabilité civile professionnelle de la société.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 424 210 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 476	2 476		
- à plus de 1 an à l'origine	7 735 183	1 496 441	5 225 059	1 013 684
Emprunts et dettes financières divers (*)	46 940	46 940		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 183 689	1 183 689		
Dettes fiscales et sociales	4 514 748	4 514 748		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	300	300		
Autres dettes (**)	8 258 872	8 258 872		
Produits constatés d'avance	682 001	682 001		
Total	22 424 210	16 185 468	5 225 059	1 013 684
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 551 833			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	1 230 095			
(**) Dont envers Groupe et associés	8 159 189			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	587 950
Frs - Fact à Recevoir Groupe	30 956
Fnp honoraires	27 600
Frs immobil. - fact. non parvenues	300
Int.courus s/emp.aup.etabl.crédit	2 197
Prov.agios & frais bque	2 476
Dettes provis. pr congés à payer	720 052
Personnel - autres charges à payer	500 198
Charges sociales s/congés à payer	320 426
Charges sociales - charges à payer	234 216
Taxe d'apprentissage CAP	43 425
Organic CAP	8 977
Effort de logement CAP	28 737
DOETH CAP	33 148
Taxe foncière CAP	28 860
Prov.taxe formation	76 633
Cot* Paritarisme CAP	1 007
Prov.taxe professionnelle	50 443
Clients - RRR à accorder	26 021
Total	2 723 622

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	448 051		
Total	448 051		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	667 744		
PCA Groupe	14 257		
Total	682 001		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2018
Expertise Comptable, Audit, Conseil	24 962 621
Refacturation de frais Intra Groupe	2 180 922
TOTAL	27 143 543

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

Montant total comptabilisé : 20.200 euros

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 17.200 euros

Montant comptabilisé dans le cadre des apports réalisés à la société par la société AFITEX, Monsieur Yakoubowithc et Monsieur Tobelem : 3.000 euros

Parties liées

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

Néant

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 84.513,46 euros

Montant compris dans les produits financiers : 408,03 euros

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	473 450
Taux Normal - 28 %	75 000
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	258 102
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	17 100
Autres imputations	

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016, le taux normal de l'impôt sur les sociétés de 33,33% est abaissé progressivement à 28% entre 2017 et 2020.

La société bénéficie pour son exercice clos le 31/08/2018 du taux d'impôt sur les sociétés de 28% dans la limite d'un bénéfice de 75.000 euros.

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 9 569 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	43 153
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	43 153
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	8 977
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	8 977
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	9 569
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice :

Provision Organique : 8.977€

 **Autres informations****Evènements postérieurs à la clôture**

Néant

Effectif

Effectif moyen du personnel : 225 personnes

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	88	
Employés	131	
Apprentis	6	
Total	225	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Garantie à première demande en substitution dépôt de garantie Bail Nation	70 692
Avals et cautions	70 692
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement Titres EXPONENS Raimbault Chaugny	200 000
Nantissement Titres Apécialis	300 000
Nantissement Titres EXPONENS Conseil d'Expert	36 393
Nantissement Titres EXPONENS Soderec	30 500
Nantissement Titres EXPONENS Evoliance	1 400 000
Autres engagements donnés	1 966 893
Total	2 037 585
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	1 966 893
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Garantie de paiement à première demande d'un montant de 70.691,50 Euros dans le cadre du protocole transactionnel signé le 30 juin 2015 portant sur les locaux situés au 1er étage, 15 Place de la Nation, au bénéfice de la SAS Nation et par l'intermédiaire du Crédit Lyonnais.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque Crédit du Nord d'un montant de 3.100.000 euros et au profit d'elle-même, de 2.700 actions de la société EXPONENS Raimbault Chaugny d'une valeur nominale de 74,07 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 3 janvier 2017 des sociétés EXPONENS Raimbault Chaugny.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque Bred d'un montant de 1.362.000 euros et au profit d'elle-même, dans l'opération de financement de l'acquisition le 20 janvier 2017 de la société APRECIALIS de 6.000 actions de valeur nominale de 50 euros.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque LCL d'un montant de 1.371.602 euros et au profit d'elle-même, dans l'opération de financement de l'acquisition le 4 septembre 2017 des sociétés EXPONENS Conseil d'Expert (2.388 actions de valeur nominale de 15,24 euros) et EXPONENS Soderec (2.000 actions de valeur nominale de 15,25 euros).

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque LCL d'un montant de 1.781.057 euros et au profit d'elle-même, de 14.000 actions de la société EXPONENS Raimbault Chaugny d'une valeur nominale de 100,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 9 juillet 2018 de la société EXPONENS Evoliance.

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Convention de garantie dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Raimbault Chaugny	1 000 000
Convention de garantie dans le cadre de l'acquisition des titres APRECIALIS	300 000
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Audit Stratégie Conseil	127 824
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Conseil d'Expert	153 209
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Soderec	121 395
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Sefigec	141 102
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Evoliance	350 000
Autres engagements reçus	2 193 530
Total	2 193 530
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	2 193 530
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Raimbault Chaugny, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à 1.000.000 d'euros. Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 janvier 2020, ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société APRECIALIS, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à 300.000 euros. Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 janvier 2020, ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

Dans le cadre de l'acquisition des titres des sociétés EXPONENS Audit Stratégie Conseil, EXPONENS Conseil d'Expert et EXPONENS Soderec, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 127.824 euros concernant EXPONENS Audit Stratégie Conseil
- 153.209 euros concernant EXPONENS Conseil d'Expert
- 121.395 euros concernant EXPONENS Soderec

Les plafonds ci-dessus demeureront en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018. Ils seront ensuite dégressifs comme suit jusqu'au 31 décembre 2019 :

- 85.216 euros concernant EXPONENS Audit Stratégie Conseil
- 102.139 euros concernant EXPONENS Conseil d'Expert
- 80.930 euros concernant EXPONENS Soderec

Autres informations

Puis jusqu'au 31 décembre 2020 :

- 42.608 euros concernant EXPONENS Audit Stratégie Conseil
- 51.070 euros concernant EXPONENS Conseil d'Expert
- 40.465 euros concernant EXPONENS Soderec

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020, ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Sefgec, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à 141.102 euros. Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020, ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Evoliance, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 350.000 euros jusqu'au 30 juin 2019
- 230.000 euros jusqu'au 30 juin 2020
- 124.000 euros jusqu'au 30 juin 2021

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 30 juin 2021 ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 406 739 euros

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes dont dépend la société EXPONENS Conseil & Expertise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du Commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Le montant de cet engagement est évalué à 406.739 € au 31 août 2018, en augmentation de 25.022 € sur l'exercice.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de reconstitution du fonds de roulement.


Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 200 000,00	5 200 000,00	5 200 000,00	5 200 000,00	5 500 000,00
Nombre d'actions ordinaires	192 131,00	192 131,00	192 131,00	192 131,00	199 699,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	19 797 565,78	20 776 850,86	23 079 559,78	25 247 458,87	27 143 542,93
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	850 508,13	1 537 068,19	1 527 372,12	2 078 642,28	1 278 513,40
Impôts sur les bénéfices	473 401,00	334 628,73	300 723,70	533 340,00	161 717,00
Participation des salariés	123 181,00	38 863,00	12 984,00	128 784,00	
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 066 663,48	969 400,45	884 526,00	1 218 073,44	752 729,38
Résultat distribué	200 000,00	200 000,00	200 000,00	400 000,00	500 000,00
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	1,32	6,06	6,32	7,37	5,59
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	5,55	5,05	4,60	6,34	3,77
Dividende distribué	1,04	1,04	1,04	2,08	2,50
Personnel					
Effectif salariés	150	164	184	199	225
Montant de la masse salariale	6 432 331,94	6 906 560,22	7 931 320,04	8 924 748,03	9 402 354,39
Montant des sommes versées en avantages sociaux	3 035 285,42	3 236 391,73	3 721 100,00	4 051 064,90	4 331 098,47

EXPONENS Conseil & Expertise

SAS au capital de 5.500.000 euros

Siège social : 20, Rue Brunel

75017 PARIS

351 329 503 RCS PARIS

**ASSEMBLEE GENERALE DU 3 DECEMBRE 2018
EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale approuve expressément l'affectation du résultat telle qu'elle lui est proposée par son Président, et décide en conséquence d'affecter comme suit le résultat bénéficiaire de l'exercice 2017/2018, s'élevant à 752.729,38 euros :

- Montant du poste « Autres réserves »	+	5.224.826,92 €
- Report à nouveau exercice antérieur	+	383,79 €
- Résultat de l'exercice 2017/2018	+	752.729,38 €
- Total avant affectation	=	5.977.940,09 €
- Distribution de dividendes : 2,5038 euros par action x 199.699 actions	-	500.000,00 €
- Affectation au poste « Réserve légale »	-	30.000,00 €
- Affectation au poste « Autres réserves »	-	5.447.000,00 €
- Le solde à affecter au poste « Report à nouveau »	=	940,09 €

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 2,5038 euros par action. Il pourra être mis en paiement à compter du jour de l'Assemblée Générale.

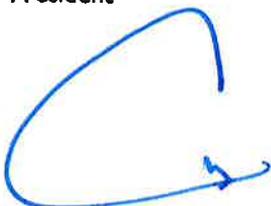
L'assemblée générale reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finances pour 2018, les dividendes perçus sont soumis à compter du 1^{er} janvier 2018, à un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8 % (PFO, le PFO constituant un crédit d'impôt destiné à s'imputer sur le paiement du solde définitif de l'impôt sur le revenu, établi soit sous forme de prélèvement forfaitaire unique (PFU) du même montant, soit sur option au barème de l'impôt sur le revenu) auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2 %, ce qui se traduit par une taxation globale, le cas échéant, de 30 % en cas d'imposition sous la forme du PFU. Il est précisé que le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable, après s'être assuré qu'il n'a exercé le PFU au cours de l'année en cours pour aucun autre revenu de type mobilier, décide de soumettre l'intégralité de ses revenus mobiliers au barème progressif de l'impôt sur le Revenu auquel cas ce dividende sera éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40% prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dividendes versés aux associés au titre des trois exercices précédents, à savoir :

- au titre de l'exercice 2014/2015	200.000 €
- au titre de l'exercice 2015/2016	400.000 €
- au titre de l'exercice 2016/2017	500.000 €

Cette résolution, mise aux voix, **a été adoptée à l'unanimité.**

Frédéric LAFAY
Président



Thierry THIBAUT de MENONVILLE

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie

Régionale de Versailles

Expert Comptable

2, place de la Loi

78000 – VERSAILLES

EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 500 000 €

Siège social : 20, rue Brunel 75017 PARIS

R.C.S : PARIS 351 329 503

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXPONENS CONSEIL ET EXPERTISE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du premier septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel,

ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués notamment pour ce qui concerne les fonds commerciaux et les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président de l'assemblée générale et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises

individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à VERSAILLES, le 19 novembre 2018



Thierry THIBAUT de MENONVILLE
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de
Versailles

ANNEXE :

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2018	Net 31/08/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	179 161	153 637	25 524	9 387
Fonds commercial (1)	5 408 611		5 408 611	5 391 551
Autres immobilisations incorporelles	5 361 900		5 361 900	5 361 900
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 661 614	1 843 867	817 747	885 222
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	113 025		113 025	
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	12 980 821		12 980 821	8 025 917
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	177 688		177 688	2 692
Prêts	5 884		5 884	5 884
Autres immobilisations financières	354 553	3 422	351 131	313 010
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	27 243 257	2 000 925	25 242 332	19 995 563
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	64 000	64 000		
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	9 600 262	802 052	8 798 211	7 866 086
Autres créances	1 095 500		1 095 500	707 807
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	915		915	915
Disponibilités	1 353 716		1 353 718	2 148 627
Charges constatées d'avance (3)	448 051		448 051	344 709
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 562 444	866 052	11 696 392	11 066 143
Frais d'émission d'emprunt à étaler	52 426		52 426	21 277
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	39 858 126	2 866 977	36 991 149	31 084 984
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			857 990	802 065

Bilan passif

	31/08/2018	31/08/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	5 500 000	5 200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 516 847	1 918 133
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	520 000	520 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 224 827	4 600 000
Report à nouveau	384	2 310
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	752 729	1 218 073
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	43 153	13 222
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 557 939	13 471 739
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	9 000	9 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 000	9 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	7 737 659	5 413 954
Emprunts et dettes financières diverses (3)	8 206 129	5 764 448
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 183 689	1 059 726
Dettes fiscales et sociales	4 514 748	4 646 955
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	300	7 935
Autres dettes	99 683	88 073
Produits constatés d'avance (1)	682 001	623 154
TOTAL DETTES	22 424 210	17 804 244
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	36 991 149	31 084 984
(1) Dont à plus d'un an (a)	6 238 742	4 418 483
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 185 468	13 185 781
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 476	738
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/08/2018	31/08/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	27 143 543	25 247 459
Chiffre d'affaires net	27 143 543	25 247 459
Donc à l'exportation	872 600	715 044
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	20 619	23 933
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	166 768	207 630
Autres produits	12 330	9 595
Total I	27 343 260	25 488 817
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	11 441 151	9 519 302
Impôts, taxes et versements assimilés	669 158	551 757
Salaires et traitements	9 402 354	8 924 748
Charges sociales	4 331 098	4 051 065
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	285 490	232 327
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	151 797	142 518
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	32 054	88 738
Total II	26 313 103	23 510 454
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 030 156	1 978 163
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Parte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 060	1 823
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		400
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 060	2 223
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 245	60
Intérêts et charges assimilées (4)	149 663	105 542
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	150 908	106 602
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-149 849	-103 379
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	880 308	1 874 784

Compte de résultat (suite)

	31/08/2018	31/08/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		9 000
Sur opérations en capital	71 842	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		11 005
Total produits exceptionnels (VII)	71 842	20 005
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		-11 272
Sur opérations en capital	7 773	9 641
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	29 931	16 222
Total charges exceptionnelles (VIII)	37 704	14 591
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	34 139	5 413
Participation des salariés aux résultats (IX)		128 784
Impôts sur les bénéfices (X)	161 717	533 340
Total des produits (I+III+V+VII)	27 416 161	25 510 845
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	26 663 432	24 292 771
BENEFICE OU PERTE	752 729	1 218 073
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	408	1 069
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	84 513	51 099

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS EXPONENS Conseil et Expertise

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2018, dont le total est de 36 991 149 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 752 729 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2017 au 31/08/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 ainsi que par le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour une meilleure compréhension des comptes annuels présentés, les modes et méthodes d'évaluation retenus sont précisés ci-après lorsque :

- Un choix est offert par la législation
- Une exception prévue par les textes est utilisée,
- L'application d'une prescription comptable ne suffit pas pour donner une image fidèle,
- Il est dérogé aux prescriptions comptables.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques figurants au bilan d'ouverture de l'exercice au poste "fonds commercial" ont été reclassés dans un compte spécifique : 2081 "Mali de fusion sur actif incorporel", et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans - Linéaire
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans - Linéaire
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans - Linéaire / Dégressif
- * Matériel informatique : 3 ans - Dégressif
- * Mobilier : 3 à 10 ans - Linéaire

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

Ces provisions, enregistrées en conformité avec le règlement CRC n° 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précis quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

Le montant des provisions pour risques s'élève à 9.000€ au 31/08/2018. Il traduit le risque lié à la mise en cause de notre responsabilité civile professionnelle initiée par 3 de nos clients.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise. Il s'agit notamment de provisions pour litiges à caractères exceptionnels, d'opérations de cessions d'immobilisation ainsi que de diverses régularisations à caractère exceptionnel.

Engagement de retraite

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes dont la société EXPONENS Conseil et Expertise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la note d'information de l'ANC en date du 28/02/2013 confirmée par la note d'information de la CNCC datée du 23/05/2013, le montant du CICE, calculé sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1er janvier 2013 est comptabilisé au débit d'un sous-compte du compte 44 « Etat et autres collectivités publiques » et au crédit d'un sous-compte dédié du compte 64 « charges de personnel ».

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Au 31/08/2018, le montant du CICE comptabilisé au débit du compte 44 « Etat et autres collectivités publiques » s'élève à 429.440 euros. Sur l'exercice, le montant comptabilisé au crédit du compte 64 « charges de personnel » s'établit à 239.976 euros.

Autres éléments significatifs

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Acquisition en date du 4 septembre 2017 de :

- 50% du capital de la société EXPONENS Audit Stratégie Conseil
- 100% du capital de la société EXPONENS Conseil d'Expert
- 100% du capital de la société EXPONENS Soderec.

Les trois sociétés sont situées à Bourg La Reine

Acquisition de 50,36% du capital de la société EXPONENS Sefigec, située à Versailles, en date du 17 novembre 2017.

Augmentation du capital de la société en date du 18 décembre 2017 par la création de 2.594 actions en rémunération de l'apport de Monsieur Pierre TOBELEM de 50% des titres de la société EXPONENS Audit Stratégie Conseil.

Augmentation du capital de la société en date du 18 décembre 2017 par la création de 4.976 actions en rémunération de l'apport de la société AFITEX et Monsieur Nicolas YAKOUBOWITCH de 49,64% des titres de la société EXPONENS Sefigec.

Acquisition de 100% du capital de la société EXPONENS Solutions à la société PATRIXIA en date du 1er février 2018.

Acquisition de 100% du capital de la société EXPONENS Evoliance, située à Saint Maur des Fossés en date du 9 juillet 2018.

Prise de participation à hauteur de 8,16% dans le capital de la société My Unisoft en date du 20 juillet 2018 et souscription, à la même date, à l'émission d'obligations convertibles en actions ordinaires à hauteur de 174.966 euros, soit 9.722 obligations convertibles d'un montant unitaire de 18 euros.

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

L'assemblée générale du 18 décembre 2017 a autorisé la dissolution sans liquidation de la société EXPONENS Audit Stratégie Conseil et la transmission universelle de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise. Toutes les opérations effectuées par EXPONENS Audit Stratégie Conseil depuis le 1er septembre 2017 tant pour ce qui concerne l'actif que le passif ont été réputées être effectuées pour le compte de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

L'assemblée générale du 18 décembre 2017 a autorisé la dissolution sans liquidation de la société SAS JEAN MARC RAIMBAULT et la transmission universelle de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise. Toutes les opérations effectuées par la SAS JEAN MARC RAIMBAULT depuis le 1er septembre 2017 tant pour ce qui concerne l'actif que le passif ont été réputées être effectuées pour le compte de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

L'assemblée générale du 18 décembre 2017 a autorisé la dissolution sans liquidation de la société SAS MCG et la transmission universelle de son patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise. Toutes les opérations effectuées par la SAS MCG depuis le 1er septembre 2017 tant pour ce qui concerne l'actif que le passif ont été réputées être effectuées pour le compte de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

Autres éléments significatifs

Aucun fait caractéristique n'est à signaler sur l'exercice

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	5 391 551	17 060		5 408 611
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 488 821	52 240		5 541 061
Immobilisations incorporelles	10 880 372	89 300		10 949 872
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 122 426	64 390	93 445	1 093 370
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 338 721	238 606	9 083	1 568 244
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes		113 025		113 025
Immobilisations corporelles	2 481 147	416 021	102 529	2 774 639
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	8 025 917	6 100 664	1 145 760	12 980 821
- Autres titres immobilisés	2 692	174 996		177 688
- Prêts et autres immobilisations financières	321 071	478 450	439 084	360 437
Immobilisations financières	8 349 680	6 754 110	1 584 844	13 518 946
ACTIF IMMOBILISE	21 691 199	7 239 431	1 687 373	27 243 257

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	29 260	299 558	4 637 562	4 966 380
Apports	40 040	116 463	2 116 548	2 273 051
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	69 300	416 021	6 754 110	7 239 431
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			1 584 844	1 564 844
Scissions				
Mises hors service		102 529		102 529
Diminutions de l'exercice		102 529	1 584 844	1 687 373

Figurent au poste "Cessions d'immobilisations financières" :

L'annulation des titres des sociétés ayant fait l'objet, au cours de l'exercice clos le 31/08/2018, d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise, pour un montant total de - 5.915.377,48 euros

La comptabilisation des mali de fusions sur actifs financiers dégagés lors des mêmes transmissions universelles de patrimoine, pour un montant total de 4.789.617,43 euros

Parmi les acquisitions principales de l'exercice :

- Titres EXPONENS Evoliance : 1 711 167 euros
- Titres EXPONENS Audit Stratégie Conseil : 275 397 euros
- Titres EXPONENS Conseil d'Expert : 683 038 euros
- Titres EXPONENS Soderec : 540 108 euros
- Titres EXPONENS Sefigec : 564 408 euros
- Titres My Unisoft SAS : 199 998 euros
- Obligations Convertibles My Unisoft : 174 996 euros
- Aménagement Locaux Chatillon (immo en cours) : 113 025 euros
- Titres EXPONENS Solutions : 10 000 euros

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2018
Éléments achetés	4 719 839
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	688 772
Total	5 408 611

Il s'agit de clientèle acquises par la société ou transmises par voie de regroupement de sociétés.

Le montant des éléments reçus en apport sur l'exercice correspond à la clientèle figurant au bilan des sociétés EXPONENS Synergie Audit et EXPONENS Audit Stratégie Conseil transmise par l'effet de la transmission universelle de patrimoine de celles-ci au profit de la société EXPONENS Conseil et Expertise.

Conformément aux nouvelles règles issues du règlement 2015-06 de l'ANC, les malis techniques figurant au bilan d'ouverture de l'exercice clos le 31/08/2017 au poste « fonds commercial » ont été reclassés dans un compte spécifique : 2081 « Mali de fusion sur actif incorporel », et ils bénéficient de la même présomption de non amortissement que les fonds commerciaux.

Conformément au PCG (art 745-5 et 745-6), les malis techniques issus des opérations de transmissions universelles de patrimoines font l'objet d'une affectation aux différents éléments d'actifs apportés et sont inscrits dans des sous-comptes spécifiques des comptes relatifs à ces actifs :

- compte 2081 «Mali de fusion sur actifs incorporels»;
- compte 2187 «Mali de fusion sur actifs corporels»;
- compte 278 «Mali de fusion sur actifs financiers»;
- compte 4781 «Mali de fusion sur actif circulant».

Lorsque la valeur d'inventaire de la clientèle est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée pour la différence. La valeur d'inventaire correspond à la valeur d'usage de la clientèle appréciée en fonction du chiffre d'affaires selon les modalités retenues pour la valorisation des cessions de parts sociales entre associés conformément au règlement intérieur de la société.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Les frais financiers liés à l'acquisition des titres sont intégrés à leur coût d'entrée au bilan.

A la clôture de chaque exercice, la valeur d'usage de chaque ligne est appréciée sur la base, par exemple :

- Des capitaux propres, des résultats de la filiale et de ses perspectives d'avenir,
- De multiples de résultats (exploitation, courant, consolidés) en fonction de la spécificité de chaque entité, de l'évolution du marché...

A compter de l'exercice ouvert au 01/09/2017, le mali dégagé lors des opérations de transmission universelle de patrimoine et rattachable à des éléments d'actifs financiers apportés est inscrit dans le compte "278 : Mali de fusion sur actifs financiers" et figure au poste "Autres participations" pour un montant de 4.769.617,43 euro au 31/08/2018.

Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS EXPONENS Raimbault Chagn	200	3 580	100,00	2 022	2 022			2 944	278	
SASU EXPONENS Conseil d'Expert	59	651	100,00	864	864			1 092	31	
SAS APRECIALIS	300	368	100,00	1 439	1 439			912	47	
SAS EV FINANCE	1	-4	66,00	1	1				-5	
SAS EXPONENS Sefigec	400	95	100,00	1 093	1 093			1 087	242	
SAS SOXIA	30	255	100,00	46	46			943	114	
SASU EXPONENS Soderec	61	763	100,00	823	823			614	79	
SASU EXPONENS Solutions	10		100,00	10	10			31	18	
SAS EXPONENS Evoliance	1 400	342	100,00	1 711	1 711	60		2 073	73	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises				200	200					
- Autres participations étrangères										

La prise de participation d'un montant de 199.998 euros dans le capital de la SAS My Unisoft figure sur la ligne "Autres participations françaises".

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	117 534	36 103		153 637
Immobilisations incorporelles	117 534	36 103		153 637
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	655 918	141 445	86 132	711 231
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	920 007	221 713	9 083	1 132 636
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 575 925	363 157	95 216	1 843 867
ACTIF IMMOBILISE	1 693 459	399 260	95 216	1 997 503

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 504 250 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	5 884		5 884
Autres	354 553		354 553
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	9 600 262	8 742 272	857 990
Autres	1 095 500	1 095 500	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	448 051	448 051	
Total	11 504 250	10 285 823	1 218 427
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Le montant des créances clients, dites « douteuses », est de 857.990,14 euros TTC. Ce montant global est déprécié, par voie de provision, à hauteur de 802.051,83 euros à la clôture de l'exercice

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	815 174
Fae sociétés liées	1 398 847
Fournisseurs - RRR à obtenir	72 677
Avoirs à recevoir	11 233
Personnel - produits à recevoir	24 501
Charges sociales - produits à recev	10 903
Total	2 333 336

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	2 177	1 245		3 422
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	818 650	151 797	104 395	866 052
Total	820 827	153 042	104 395	869 474
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		151 797	104 395	
Financières		1 245		
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Dépréciation pour créances clients douteuses	802 052
Acomptes versés sur commandes	64 000
TOTAL	866 052

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 5 500 000,00 euros décomposé en 199 699 titres d'une valeur nominale de 27,54 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	192 131	27,06
Titres émis pendant l'exercice	7 568	27,54
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	199 699	27,54

Augmentation du capital de la société par la création de 2.594 actions en rémunération de l'apport de Monsieur Pierre TOBELEM de 50% des titres de la société EXPONENS Audit Stratégie Conseil.

Augmentation du capital de la société par la création de 4.974 actions en rémunération de l'apport de la société AFITEX et Monsieur Nicolas YAKOUBOWITCH de 49,64% des titres de la société EXPONENS Sefigec.

Augmentation du capital social de la société par incorporation d'une somme de 95.173,09 euros prélevée sur la réserve facultative, par élévation de la valeur nominale des actions.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 18/12/2017.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	2 310
Résultat de l'exercice précédent	1 218 073
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 220 384
Affectations aux réserves	720 000
Distributions	500 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	384
Total des affectations	1 220 384

L'assemblée générale du 18 décembre 2017 a décidé la distribution d'un dividende pour un montant total de 500.000€

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/09/2017	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/08/2018
Capital	5 200 000		300 000		5 500 000
Primes d'émission	1 918 133		598 713		2 516 847
Réserve légale	520 000				520 000
Réserves générales	4 600 000	720 000	720 000	95 173	5 224 827
Report à Nouveau	2 310	384	384	2 310	384
Résultat de l'exercice	1 218 073	-1 218 073	752 729	1 218 073	752 729
Dividendes		500 000			
Provisions réglementées	13 222		29 931		43 153
Total Capitaux Propres	13 471 739	2 310	2 401 757	1 315 557	14 557 939

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	13 222	29 931		43 153
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	13 222	29 931		43 153
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		29 931		

Les honoraires d'intermédiaires relatifs à l'acquisition des Titres EXPONENS Raimbault Chaugny, 100.000 euros, sont intégrés à l'actif à la valeur des titres.

Ceux-ci font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une durée de 5 années à compter du 3 janvier 2017.

Les honoraires d'intermédiaires relatifs à l'acquisition des Titres des sociétés EXPONENS Conseil d'Expert et EXPONENS Soderec, 65.000 euros, sont intégrés à l'actif à la valeur des titres.

Ceux-ci font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur une durée de 5 années à compter du 26 novembre 2017.

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	9 000				9 000
Total	9 000				9 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

Provisions pour risques

Le montant de ces provisions s'élève à 9.000 euros au 31 août 2018. Il traduit le risque lié à la mise en cause par 3 clients de la responsabilité civile professionnelle de la société.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 22 424 210 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 476	2 476		
- à plus de 1 an à l'origine	7 735 183	1 496 441	5 225 059	1 013 684
Emprunts et dettes financières divers (*)	46 940	46 940		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 183 689	1 183 689		
Dettes fiscales et sociales	4 514 748	4 514 748		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	300	300		
Autres dettes (**)	8 258 872	8 258 872		
Produits constatés d'avance	682 001	682 001		
Total	22 424 210	16 185 468	5 225 059	1 013 684
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 551 833			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	1 230 095			
(**) Dont envers Groupe et associés	8 159 189			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	587 950
Frs - Fact à Recevoir Groupe	30 956
Fnp honoraires	27 600
Frs immobil. - fact. non parvenues	300
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	2 197
Prov.agios & frais bque	2 476
Dettes provis. pr congés à payer	720 052
Personnel - autres charges à payer	500 198
Charges sociales s/congés à payer	320 426
Charges sociales - charges à payer	234 216
Taxe d'apprentissage CAP	43 425
Organic CAP	8 977
Effort de logement CAP	28 737
DOETH CAP	33 148
Taxe foncière CAP	28 860
Prov.taxe formation	76 633
Cot° Paritarisme CAP	1 007
Prov.taxe professionnelle	50 443
Clients - RRR à accorder	26 021
Total	2 723 622

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	448 051		
Total	448 051		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	667 744		
PCA Groupe	14 257		
Total	682 001		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/08/2018
Expertise Comptable, Audit, Conseil	24 962 621
Refacturation de frais Intra Groupe	2 180 922
TOTAL	27 143 543

Charges et produits d'exploitation et financiers

Honoraires des commissaires aux comptes

Montant total comptabilisé : 20.200 euros

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 17.200 euros

Montant comptabilisé dans le cadre des apports réalisés à la société par la société AFITEX, Monsieur Yakoubowitc et Monsieur Tobelem : 3.000 euros

Parties liées

Transactions effectuées avec des parties liées qui ne sont pas conclues aux conditions normales de marché.

Néant

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

Montant compris dans les charges financières : 84.513,46 euros

Montant compris dans les produits financières : 408,03 euros

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 33 1/3 %	473 450
Taux Normal - 28 %	75 000
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 15 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	258 102
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	17 100
Autres imputations	

Conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016, le taux normal de l'impôt sur les sociétés de 33,33% est abaissé progressivement à 28% entre 2017 et 2020.

La société bénéficie pour son exercice clos le 31/08/2018 du taux d'impôt sur les sociétés de 28% dans la limite d'un bénéfice de 75.000 euros.

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une dette future d'impôt d'un montant de 9 569 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	43 153
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	43 153
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	8 977
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	8 977
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la dette future d'impôt	9 569
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice :

Provision Organic : 8.977€

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Néant

Effectif

Effectif moyen du personnel : 225 personnes

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	88	
Employés	131	
Apprentis	6	
Total	225	

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Garantie à première demande en substitution dépôt de garantie Bail Nation	70 692
Avals et cautions	70 692
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement Titres EXPONENS Raimbault Chaugny	200 000
Nantissement Titres Aprecialis	300 000
Nantissement Titres EXPONENS Conseil d'Expert	36 393
Nantissement Titres EXPONENS Soderec	30 500
Nantissement Titres EXPONENS Evoliance	1 400 000
Autres engagements donnés	1 966 893
Total	2 037 585
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	1 966 893
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Garantie de paiement à première demande d'un montant de 70.691,50 Euros dans le cadre du protocole transactionnel signé le 30 juin 2015 portant sur les locaux situés au 1er étage, 15 Place de la Nation, au bénéfice de la SAS Nation et par l'intermédiaire du Crédit Lyonnais.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque Crédit du Nord d'un montant de 3.100.000 euros et au profit d'elle-même, de 2.700 actions de la société EXPONENS Raimbault Chaugny d'une valeur nominale de 74,07 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 3 janvier 2017 des sociétés EXPONENS Raimbault Chaugny.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque Bred d'un montant de 1.362.000 euros et au profit d'elle-même, dans l'opération de financement de l'acquisition le 20 janvier 2017 de la société APRECIALIS de 6.000 actions de valeur nominale de 50 euros.

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque LCL d'un montant de 1.371.602 euros et au profit d'elle-même, dans l'opération de financement de l'acquisition le 4 septembre 2017 des sociétés EXPONENS Conseil d'Expert (2.388 actions de valeur nominale de 15,24 euros) et EXPONENS Soderec (2.000 actions de valeur nominale de 15,25 euros).

Nantissement en garantie du prêt contracté auprès de la banque LCL d'un montant de 1.781.057 euros et au profit d'elle-même, de 14.000 actions de la société EXPONENS Raimbault Chaugny d'une valeur nominale de 100,00 euros, dans l'opération de financement de l'acquisition le 9 juillet 2018 de la société EXPONENS Evoliance.

Autres informations

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Convention de garantie dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Raimbault Chaugny	1 000 000
Convention de garantie dans le cadre de l'acquisition des titres APRECIALIS	300 000
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Audit Stratégie Conseil	127 824
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Conseil d'Expert	153 209
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Soderec	121 395
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Sefigec	141 102
Convention de garanties dans le cadre de l'acquisition des titres EXPONENS Evoiance	350 000
Autres engagements reçus	2 193 530
Total	2 193 530
Dont concernant :	
Les dirigeants	-
Les filiales	2 193 530
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Raimbault Chaugny, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à 1.000.000 d'euros. Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 janvier 2020, ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société APRECIALIS, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à 300.000 euros. Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 janvier 2020, ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

Dans le cadre de l'acquisition des titres des sociétés EXPONENS Audit Stratégie Conseil, EXPONENS Conseil d'Expert et EXPONENS Soderec, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 127.824 euros concernant EXPONENS Audit Stratégie Conseil
- 153.209 euros concernant EXPONENS Conseil d'Expert
- 121.395 euros concernant EXPONENS Soderec

Les plafonds ci-dessus demeureront en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018. Ils seront ensuite dégressifs comme suit jusqu'au 31 décembre 2019 :

- 85.216 euros concernant EXPONENS Audit Stratégie Conseil
- 102.139 euros concernant EXPONENS Conseil d'Expert
- 80.930 euros concernant EXPONENS Soderec

Autres informations

Puis jusqu'au 31 décembre 2020 :

- 42.608 euros concernant EXPONENS Audit Stratégie Conseil
- 51.070 euros concernant EXPONENS Conseil d'Expert
- 40.465 euros concernant EXPONENS Soderec

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020, ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Sefigec, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à 141.102 euros. Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2020, ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

Dans le cadre de l'acquisition des titres de la société EXPONENS Evoliance, une convention de garantie a été signée au bénéfice de la société EXPONENS Conseil et Expertise, dont le montant maximum d'indemnisation est fixé à :

- 350.000 euros jusqu'au 30 juin 2019
- 230.000 euros jusqu'au 30 juin 2020
- 124.000 euros jusqu'au 30 juin 2021

Les garanties prévues par cette convention demeurent en vigueur jusqu'au 30 juin 2021 ou jusqu'à l'expiration des délais de prescription applicables pour les sommes pouvant être dues aux administrations fiscales, para-fiscales, sociales ou au titre de la responsabilité civile professionnelle.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 406 739 euros

La convention collective nationale du personnel des cabinets d'experts-comptables et de commissaires aux comptes dont dépend la société EXPONENS Conseil & Expertise prévoit le versement d'indemnités de fin de carrière. Conformément à l'art. L123-13 du Code du Commerce, la société EXPONENS Conseil et Expertise a fait le choix de ne pas comptabiliser de provision relative à ces indemnités.

Le montant de cet engagement est évalué à 406.739 € au 31 août 2018, en augmentation de 25.022 € sur l'exercice.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de reconstitution du fonds de roulement.

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	5 200 000,00	5 200 000,00	5 200 000,00	5 200 000,00	5 500 000,00
Nombre d'actions ordinaires	192 131,00	192 131,00	192 131,00	192 131,00	199 699,00
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	19 797 565,78	20 776 850,86	23 079 559,78	25 247 458,87	27 143 542,93
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	850 508,13	1 537 068,19	1 527 372,12	2 078 642,28	1 278 513,40
Impôts sur les bénéfices	473 401,00	334 628,73	300 723,70	533 340,00	161 717,00
Participation des salariés	123 181,00	38 863,00	12 984,00	128 784,00	
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 066 663,48	969 400,45	884 526,00	1 218 073,44	752 729,38
Résultat distribué	200 000,00	200 000,00	200 000,00	400 000,00	500 000,00
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	1,32	6,06	6,32	7,37	5,59
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	5,55	5,05	4,60	6,34	3,77
Dividende distribué	1,04	1,04	1,04	2,08	2,50
Personnel					
Effectif salariés	150	164	184	199	225
Montant de la masse salariale	6 432 331,94	6 906 560,22	7 931 320,04	8 924 748,03	9 402 354,39
Montant des sommes versées en avantages sociaux	3 035 285,42	3 236 391,73	3 721 100,00	4 051 064,90	4 331 098,47